

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 65

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

Du vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet, à Salle des fêtes à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET**Renouvellement de mise à disposition d'un agent pour l'Unité de Coordination Gériatologique**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Emmanuel PASQUA, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/07/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juillet 2020

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Jean FEBVRE

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, expose au Conseil Municipal que le portage des repas effectué par l'Unité de Coordination Gériatologique bénéficie de la mise à disposition d'un agent communal. Le système fonctionne à la satisfaction de tous, il y a donc lieu de le prolonger pour une durée de deux années et trois mois à compter du 1^{er} octobre 2019, en accord avec l'agent et selon les mêmes modalités, 5 h 50 / 35 h 00.

La Commission Administrative Paritaire a été saisie lors de sa séance du 28 janvier 2020 et a émis un avis favorable, pour régularisation.

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver ce renouvellement de mise à disposition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 16 juillet 2020

